



FOCUS : IATF 2023 en Côte d'Ivoire

➤ **ÉDITO**

En marche pour une Afrique unie et intégrée

➤ **PANORAMA**

La Côte d'Ivoire, un modèle de mise en oeuvre de la ZLECAF

➤ **FOCUS**

La Foire Intra-Africaine 2023 en Côte d'Ivoire

➤ **ORI'DJIDJI**

Interview de M. AMANI, inventeur de SKANMED

➤ **VALEUR AJOUTÉE**

Interview du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME
M. Souleymane DIARRASSOUBA.

➤ **AGENDA**

Journées universitaires sur la ZLECAF

EDITO



Fatoumata FOFANA BOUNDY
SECRETAIRE EXECUTIF

EN MARCHÉ POUR UNE AFRIQUE UNIE ET INTÉGRÉE

Depuis sa création en 2018, le Comité National de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (CN-ZLECAf) multiplie les actions dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf auprès des parties prenantes. Notre engagement à la promotion de la ZLECAf n'a fait que renforcer notre implication dans l'accomplissement de cette vision panafricaine.

Nous pouvons vous rassurer que nous continuons d'œuvrer avec motivation et courage dans l'unique but d'offrir une Afrique unie et intégrée selon l'Agenda 2063.

Chers lecteurs, des actions prioritaires de sensibilisations et d'informations sur l'Accord de la ZLECAf ont été menées durant l'année 2022 en vue d'accentuer notre impact auprès des parties prenantes concernées. Il convient de signifier que la Côte d'Ivoire s'est positionnée en tant que leader dans la mise en œuvre de la ZLECAf, en étant le premier pays à avoir un Comité National pleinement opérationnel, avec un siège et des organes d'exécution dédiés à la mise en œuvre de l'Accord. Des programmes d'échanges ont été initiés pour partager le modèle ivoirien, l'expérience nationale en matière d'institutionnalisation de coordination et de promotion de l'Accord de la ZLECAf, auprès d'autres pays de la sous-région.

Il est important de réaliser l'immensité de ce chantier commun qu'est la ZLECAf et d'œuvrer ensemble pour la mise en place de programmes sur-mesure pour une mise en œuvre réussie. Aussi, le choix de la Côte d'Ivoire comme pays hôte de

la foire intra-africaine, IATF 2023, prouve une fois de plus la reconnaissance des efforts fournis par le Gouvernement ivoirien pour le renforcement des relations commerciales intra-africaines.

Cette année 2023 s'ouvre à nous avec de nouvelles perspectives. Le Comité National ne ménagera aucun effort pour continuer de réaliser et mener des activités en rapport avec sa stratégie nationale de mise en œuvre de l'Accord qui s'articule autour de six (6) axes notamment :

- **Axe 1:** Une meilleure appropriation du contenu de l'Accord par tous les acteurs;
- **Axe 2:** La rationalisation du dispositif institutionnel et réglementaire de promotion du commerce et l'application effective des dispositions prévues par l'Accord;
- **Axe 3:** Le renforcement du cadre de référence des stratégies publiques et l'amélioration de la compétitivité des filières;
- **Axe 4:** Le développement et mise en œuvre de stratégies sectorielles commerciales offensives;
- **Axe 5:** La mise à niveau des producteurs (en particulier les TPE/PME/PMI) et des produits;
- **Axe 6:** La promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce.

Votre bulletin d'information « One Market » revient au travers de ses cinq rubriques pour vous informer sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord, au niveau national et continental, en 2022. La ZLECAf nous invite à faire de l'Afrique un « One Market ».

Je vous souhaite une excellente année 2023.

FOCUS

LA CÔTE D'IVOIRE, PAYS HÔTE DE LA FOIRE INTRA-AFRICAINNE IATF 2023



Le vendredi 25 mars 2022, à Abidjan, la Côte d'Ivoire a été officiellement désignée pays hôte de la 3^e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) qui se tiendra en 2023 dans la capitale économique ivoirienne. Une cérémonie officielle présidée par le Chef du gouvernement ivoirien, Son Excellence M. Patrick ACHI, qui a enregistré la participation d'illustres invités dont l'ancien Président du Nigéria Son Excellence M. Olusegun OBASANJO, du Président d'Afreximbank, Pr. Benedict ORAMAH, du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, M. Souleymane DIARRASSOUBA, ainsi que des représentants du Secrétariat Général de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) et de l'Union Africaine.

L'IATF apparaît comme une vitrine unique à même de promouvoir les potentialités extraordinairement diversifiées des économies africaines, capables d'accélérer la création de richesses et d'emplois pour la population si jeune et en si forte croissance de notre terre africaine. La Côte d'Ivoire attache une importance aussi grande à l'organisation de l'IATF, car elle le perçoit comme un outil stratégique

de la ZLECAf, qui contribue à la transformation structurelle des économies africaines, portée par l'accélération des échanges commerciaux de biens et services.

Le Chef du Gouvernement ivoirien s'est réjoui du choix porté sur la Côte d'Ivoire et a considéré la confiance adressée par le Conseil Consultatif de l'IATF, comme étant la reconnaissance des puissants efforts mis en œuvre par le peuple ivoirien depuis une décennie, sous le leadership éclairé du Président de la République, S.E.M Alassane Ouattara, pour la reconstruction du pays, de son rayonnement économique d'une part et d'autre part le renforcement des relations commerciales intra-africaines.

Son Excellence M. Olusegun OBASANJO, Président du Conseil consultatif de l'IATF, a déploré le faible taux (16 à 18%) des échanges commerciaux entre les Etats africains. Notons que ce taux est dû aux opportunités de commerce généralement ignorées et à un manque d'informations. Cette foire serait un moyen de corriger toutes ces différentes insuffisances.

FOCUS

LA CÔTE D'IVOIRE, PAYS HÔTE DE LA FOIRE INTRA-AFRICAINNE IATF 2023



Selon les prévisions d'Afreximbank, la 3^{ème} édition de l'IATF à Abidjan a pour ambition d'atteindre près de 40 milliards de dollars d'accords commerciaux, plus de 75 pays exposants et plus de 35000 visiteurs. Annoncée à l'issue de la deuxième édition tenue du 15 au 21 novembre 2021 à Durban, en Afrique du Sud, cette troisième édition se tiendra courant novembre 2023 au Parc d'exposition d'Abidjan.

L'évènement a ensuite été marqué par la signature de la convention d'accueil. Le Ministre du Commerce et de l'Industrie et de la Promotion des PME de Côte d'Ivoire, M. Souleymane DIARRASSOUBA, le Président d'Afreximbank, Pr. Benedict ORAMAH, le Commissaire pour le développement économique, le commerce, l'industrie et les mines de l'Union africaine (UA), M. Albert MUCHANGA et le représentant du Secrétaire Général de la ZLECAf, M. Prudence SEBAHIZI, ont paraphé cette convention de l'évènement commercial le plus important de l'Afrique, qu'est l'IATF.

C'est le lieu de rappeler que l'IATF est une initiative mise en place pour l'opérationnalisation de ZLECAf,

par l'Union Africaine en partenariat avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), en vue de la promotion des échanges commerciaux intra-africains.



FOCUS

LANCEMENT DE PAPSS, SYSTÈME PANAFRICAIN DE PAIEMENT ET DE RÈGLEMENT

Développé par la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank), le Système Panafricain de Paiement et de Règlement (Pan-African Payment and Settlement System, PAPSS), permettra à l'Afrique d'économiser plus de 5 milliards de dollars par an en coûts de transaction de paiement, tout en accélérant des transactions sur le continent.



commerce africain notamment les prestataires de services de paiement, les banques et les entreprises. En phase avec la ZLECAf, ce système a été piloté avec succès dans six pays de la zone monétaire ouest-africaine, à savoir : le Ghana, le Nigeria, la Gambie, le Liberia, la Guinée et la Sierra Leone. Il offre de nombreuses possibilités aux paiements commerciaux intra-africains. Ce sont entre autres :

- La réduction des coûts, la durée et la variabilité temporelle des paiements transfrontaliers à travers l'Afrique ;
- La diminution des besoins de liquidités des banques commerciales pour les paiements transfrontaliers ;
- Le renforcement de la surveillance des systèmes de paiement transfrontaliers par les banques centrales.

Lancé le 13 janvier 2022, par le Président ghanéen, Son Excellence M. Nana AKUFO-ADDO en présence du Pr. Benedict ORAMAH, Président de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank), du Secrétaire Général de la ZLECAf, Son Excellence M. Wamkele MENE, à Accra au Ghana et d'autres acteurs de la finance, le PAPSS est un instrument qui permet les paiements et règlements en devises africaines.

Le PAPSS représente une grande innovation pour les différents acteurs évoluant dans le secteur du



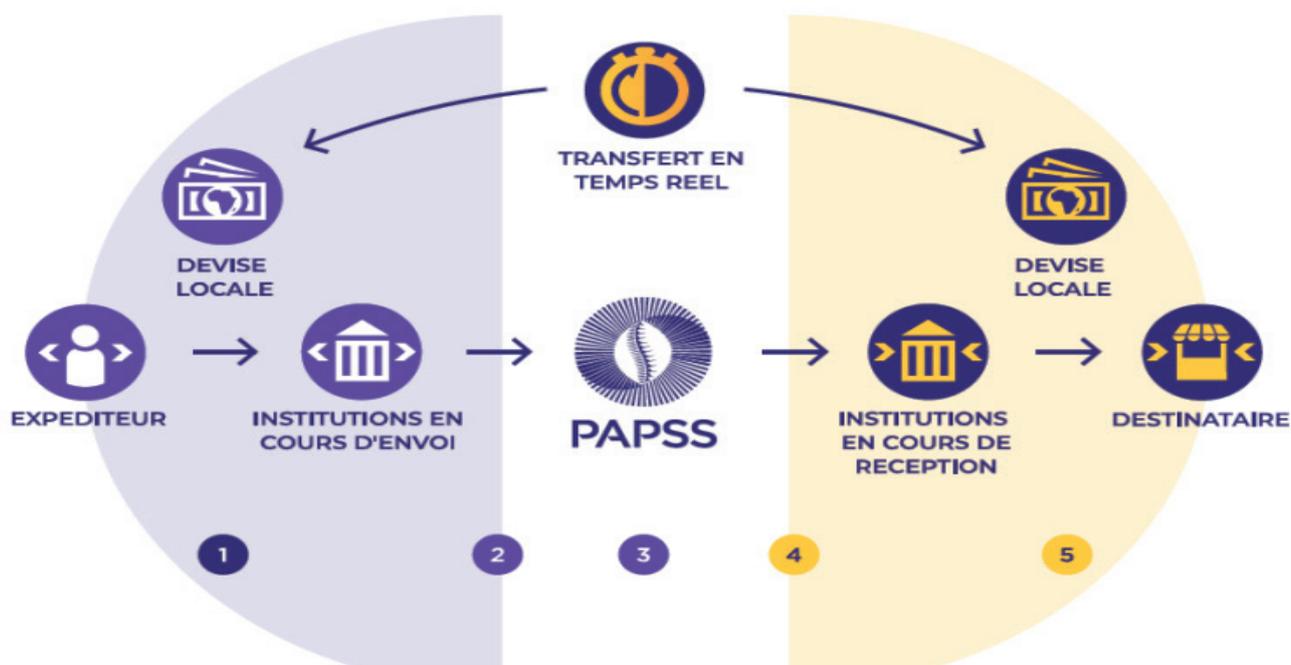
FOCUS

LANCEMENT DE PAPSS, SYSTÈME PANAFRICAIN DE PAIEMENT ET DE RÈGLEMENT



Le PAPSS assure une harmonisation à travers le continent grâce à un cadre juridique, réglementaire et opérationnel. Selon le Vice-Président ghanéen, Son Excellence M. Mahamudu BAWUMIA, c'est la réalisation la plus pratique et la plus importante dans l'intégration du système de paiement sur le continent depuis les indépendances. Nous n'avons

jamais été aussi prêts, en tant que continent, de la vision de l'émission d'une monnaie commune. Il arrive dans un contexte où l'Afrique se prépare activement à une transformation digitale et permettra à un consommateur ou un acheteur de payer dans sa propre devise pendant que le vendeur reçoit le paiement dans la sienne.



FOCUS

L'INITIATIVE DE COMMERCE GUIDÉ DE LA ZLECAf OFFICIELLEMENT LANÇÉE



Le Secrétariat Général de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) a officiellement lancé, le vendredi 7 octobre à Accra, une « initiative sur le commerce guidé » regroupant sept (7) pays du continent. Cette initiative permet d'entamer des échanges commerciaux à des tarifs préférentiels.

Elle vise à envoyer un message positif aux opérateurs économiques africains. Les sept pays qui ont adhéré à cette initiative sont le Ghana, le Cameroun, le Rwanda, le Kenya, Maurice, l'Egypte et la Tanzanie.

L'Initiative de commerce guidé entend atteindre son objectif en mettant en relation des entreprises et des produits destinés à l'import-export entre les États parties intéressés, en coordination avec leurs comités nationaux de mise en œuvre de l'Accord de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine. Ce sont au total quelques 96 produits pour lesquels des règles d'origine existent qui pourraient être échangés librement avec des préférences tarifaires.

La liste de ces produits comprend, entre autres, les produits pharmaceutiques, le caoutchouc,

les pâtes alimentaires, le thé, le café, l'acier et le bois. Entré en vigueur le 1er janvier 2021 et signé par 54 pays, l'Accord de la ZLECAf représente un projet d'intégration qui permettra à nos économies de s'ouvrir davantage sur le monde et de favoriser la pénétration du marché Africain.

Selon un communiqué publié le 6 octobre 2022, par le Secrétariat Général de la ZLECAf, l'initiative sur le commerce guidé donnera le ton pour tester l'environnement opérationnel, institutionnel, juridique et politique dans le cadre de la ZLECAf.



FOCUS

2^{ème} EDITION DU CANEX : INDUSTRIES CRÉATIVES ET CULTURELLES AFRICAINES



L'édition 2022 du Creative Africa Week-end (Canex Wknd 2022) s'est tenue du 25 au 27 novembre 2022, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. Elle a été organisée pour la première fois dans un pays d'Afrique francophone, la Côte d'Ivoire, sous le thème principal : Connecter les industries créatives et culturelles africaines.

Le Canex Wknd 2022 fut un salon panafricain avec pour objectif de propulser et soutenir les industries créatives et culturelles de l'Afrique et de la diaspora évoluant dans les domaines de la musique, du cinéma, de la mode, de l'artisanat, des arts visuels, de la littérature, des jeux, de la réalité virtuelle, etc.

Il visait également à permettre aux porteurs de projets dans les secteurs suscités, de renforcer leurs capacités, de développer des solutions numériques et de conclure des partenariats stratégiques pour avoir accès à des marchés à travers la mise en

œuvre de la ZLECAF. Il est important de rappeler que le Canex Wknd 2022 a eu lieu en prélude de la troisième édition de la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF 2023), qui se tiendra à Abidjan en novembre 2023.



Notons que la culture est désormais le fuel puissant de nombreuses économies générant plus de 2250 milliards de dollars chaque année, soit 3% du PIB mondial.

Elle est ainsi le secteur économique qui connaît la croissance la plus rapide au monde, avec un taux de croissance de 7% par an. La Côte d'Ivoire pourrait jouer sa partition en priorisant la formation de base, l'accompagnement des pouvoirs publics aux industries culturelles, le numérique, le partage culturel et les échanges interactifs.

Pendant trois jours, les principaux temps forts de ce salon, étaient axés autour du renforcement des capacités, à travers des Master classes et des programmes éducatifs, des tables rondes intéressantes et approfondies, des B2B/B2G et la mise en réseau, ainsi que des stands d'expositions sur la mode, les arts visuels, l'artisanat et d'autres produits créatifs sur un marché dynamique. Le salon a été clôturé par un méga concert d'artistes locaux et internationaux.

Ce fut un pari réussi, pour la Côte d'Ivoire et ses partenaires que sont la Banque Africaine d'import-export (Afreximbank), le Secrétariat Général de la ZLECAf et la Commission de l'Union Africaine, qui a dépassé les objectifs fixés pour cette édition en terme de nombres d'invités, de pays représentés et de transactions signés.



VALEUR AJOUTÉE



M. Souleymane **DIARRASSOUBA**

Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME,
Président du Comité Technique du CN-ZLECAF

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Président du Comité Technique du CN-ZLECAf, Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, nous a accordé une interview.

Quel sera l'apport de la ZLECAf en matière de commerce et d'industrie en Côte d'Ivoire ?

En terme d'apport, on peut noter que la ZLECAf renforcera davantage les échanges commerciaux entre les pays du continent, ce qui donnera un coup d'accélérateur à l'industrialisation en Côte d'Ivoire. La transformation des matières premières se fera alors sur place et les coûts des intrants connaîtront une baisse. Cela permettra de préserver le pouvoir d'achat du consommateur ivoirien.

Comme vous le savez, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Champion de l'Agenda 2063, n'a cessé de multiplier les initiatives afin de jouer pleinement son rôle dans la réussite et l'opérationnalisation de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf).

Cet Accord vise également la libéralisation du commerce des services et le développement de disciplines africaines sur les droits de propriété intellectuelle, l'investissement, la concurrence et le commerce électronique.

De ce fait, les entreprises ivoiriennes pourront donc accéder à de nouveaux marchés sans se voir inquiéter par des pratiques anticoncurrentielles. Aussi l'engagement et le leadership des plus hautes autorités ivoiriennes ont permis à la Côte d'Ivoire d'être désignée comme pays hôte pour la troisième édition de la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF 2023) lors de l'IATF 2021 à Durban. Avec plus de 36 milliards de dollars US de transactions enregistrées et la participation de près de 39 000 personnes lors de cette deuxième édition, la troisième édition prévue à Abidjan, devrait viser à atteindre 40 milliards de dollars d'accords commerciaux.

Quels sont les défis à relever au niveau national pour garantir le succès de la ZLECAf ?

Les principaux défis à relever pour réussir la ZLECAf au niveau du Ministère du Commerce et de l'Industrie sont, entre autres, la vulgarisation de l'Accord au niveau national, la résolution des contraintes liées aux barrières non tarifaires et à la facilitation des échanges.

D'autres défis importants sont la formalisation des entreprises du secteur informel, l'accompagnement adéquat des industriels à l'augmentation des capacités de production et d'innovation afin de maximiser les opportunités d'affaires dans le cadre de la ZLECAf.

Il s'agira d'apporter un appui institutionnel aux entreprises nationales afin de les rendre plus compétitives sur l'échiquier continental.

Pour relever ces défis, une forte collaboration s'impose avec toutes les parties prenantes du secteur privé, notamment les grands exportateurs nationaux de biens et de services.

Avez-vous un message à l'endroit des entreprises du secteur privé ?

Le Gouvernement Ivoirien est disposé à accompagner les entreprises à tous niveaux pour assurer le développement du secteur privé.

A travers la surveillance du marché ivoirien, la lutte contre les pratiques restrictives de concurrence et l'organisation de la commercialisation des produits ivoiriens sur le marché international, les entreprises du secteur privé pourront améliorer la qualité de leurs produits et services.

J'invite donc les entreprises du secteur informel à se conformer à la législation afin de bénéficier des avantages que le Gouvernement a mis en œuvre pour accompagner les PME et j'insiste sur la nécessité d'une forte implication de toutes les parties prenantes pour une ZLECAf profitable à tous.

PANORAMA

SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA COOPERATION IVOIRO-ALLEMANDE



La Côte d'Ivoire a été sélectionnée par la Coopération Allemande à travers la GIZ comme un des pays bénéficiaires du projet d'appui à la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf. Ce projet d'appui à la ZLECAf s'adresse aux Communautés Economiques Régionales (CER) et couvre actuellement 8 pays cibles. Il s'étendra sur environ deux ans allant jusqu'en 2024.

C'est dans ce contexte que le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA a procédé à la signature d'un contrat d'exécution du projet d'appui à la ZLECAf avec l'agence allemande de coopération GIZ, le jeudi 3 novembre 2022, à son cabinet sis au Plateau, en présence de l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne en Côte d'Ivoire. Ce contrat apporte une contribution du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne d'un montant de 1 000 000 EUR (un million d'euro).

Au cours de cette cérémonie, Monsieur le Ministre a rappelé l'engagement du Gouvernement ivoirien

pour le maintien des relations bilatérales entre la Côte d'Ivoire et la République Fédérale d'Allemagne.



PANORAMA

ATELIER DE PLANIFICATION DU PROJET D'APPUI A LA ZLECAf



Le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf) en collaboration avec la GIZ, a organisé un atelier de planification stratégique qui s'est tenu du 14 au 16 Février 2022 à Grand-Bassam.

L'objectif principal de cet atelier était de présenter le champ d'action du projet, de mettre en place une feuille de route ainsi qu'un mécanisme de contrôle et suivi de l'ensemble du projet d'appui.

Monsieur Ouattara, Conseiller Technique, Représentant du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, a remercié la Coopération Allemande à travers la GIZ pour son appui technique et stratégique depuis 2019 et pour son engagement continu dans sa mission d'appui au développement du commerce et à l'intégration régionale en Afrique.

Madame BOUNDY, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf, a affirmé la disponibilité des membres du CN-ZLECAf et de toute l'équipe du Secrétaire Exécutif à prendre toutes les mesures

nécessaires au succès du projet d'appui. Quant à la représentante de la GIZ, Madame SY, elle a rappelé l'engagement de la Coopération Allemande aux côtés de la Côte d'Ivoire par le truchement du Comité National de la Côte d'Ivoire à œuvrer au plein succès de la mise en œuvre de la ZLECAf.

Ce sont 3 jours d'échanges fructueux avec une participation franche, active et productive de toutes les parties prenantes, qui ont permis de définir le plan opérationnel 2022 du projet d'appui à la ZLECAf par la GIZ.



PANORAMA

LA CÔTE D'IVOIRE : UN MODÈLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

La Côte d'Ivoire, modèle remarquable de la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf a été le pays hôte de deux délégations, à savoir celle du Niger et de la Tunisie, le 14 Mars 2022. Un programme d'échanges d'expériences sur l'institutionnalisation et l'opérationnalisation des comités nationaux de la ZLECAf a été organisé par le Comité National de la ZLECAf de la Côte d'Ivoire (CN-ZLECAf) en collaboration avec la GIZ.



Ce programme qui a rassemblé la Côte d'Ivoire, le Niger et la Tunisie les 14, 15 et 16 Mars 2022, s'inscrit dans le cadre du projet d'appui à la mise en œuvre de la ZLECAf aux niveaux continental, régional et national par la Coopération Allemande à travers la GIZ.

L'objectif principal de cette rencontre entre les parties prenantes de la Côte d'Ivoire, du Niger et de la Tunisie, était de partager les expériences des uns et des autres sur les processus d'institutionnalisation des Comités Nationaux dans le cadre de la ZLECAf et les bonnes pratiques quant à la mise en œuvre de l'accord. Madame Mariama KONE, Conseiller Technique représentant Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre

en charge du Commerce, a réitéré l'engagement du Gouvernement Ivoirien à continuer à mettre en œuvre des relations commerciales et bilatérales dans nos secteurs prioritaires visant à tirer pleinement profit de la ZLECAf. Quant à la Coopération Allemande, elle s'est montrée déterminée à continuer ses efforts de soutien à la mise en œuvre de la ZLECAf par la voix du Dr. Benjamin LAAG, Chef de la Coopération de l'Ambassade d'Allemagne en Côte d'Ivoire.

Ce programme d'échanges a enregistré la participation de la Commission de l'Union Africaine et d'une diversité de parties prenantes, notamment des colonels des douanes, des directeurs généraux et centraux, des experts des banques centrales, des Ministères du Commerce et d'Industrie des trois pays.

La visite d'échanges des délégations tunisiennes et nigériennes a débuté dans les locaux du Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf) de notre pays, sise au deux plateaux vallons dans la commune de Cocody. A cette occasion, Mme Fatoumata Fofana BOUNDY, en sa qualité de Secrétaire Exécutif dudit Comité, a présenté le model institutionnel



La Côte d'Ivoire, modèle remarquable de la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf a été le pays hôte de deux délégations, à savoir celle du Niger et de la Tunisie, le 14 Mars 2022. Un programme d'échanges d'expériences sur l'institutionnalisation et l'opérationnalisation des comités nationaux de la ZLECAf a été organisé par le Comité National de la ZLECAf de la Côte d'Ivoire (CN-ZLECAf) en collaboration avec la GIZ.

Ce programme qui a rassemblé la Côte d'Ivoire, le Niger et la Tunisie les 14, 15 et 16 Mars 2022, s'inscrit dans le cadre du projet d'appui à la mise en œuvre de la ZLECAf aux niveaux continental, régional et national par la Coopération Allemande à travers la GIZ.

L'objectif principal de cette rencontre entre les parties prenantes de la Côte d'Ivoire, du Niger

et de la Tunisie, était de partager les expériences des uns et des autres sur les processus d'institutionnalisation des Comités Nationaux dans le cadre de la ZLECAf et les bonnes pratiques quant à la mise en œuvre de l'accord. Madame Mariama KONE, Conseiller Technique représentant Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre en charge du Commerce, a réitéré l'engagement du Gouvernement Ivoirien à continuer à mettre en œuvre des relations commerciales et bilatérales dans nos secteurs prioritaires visant à tirer pleinement profit de la ZLECAf. Quant à la Coopération Allemande, elle s'est montrée déterminée à continuer ses efforts de soutien à la mise en œuvre de la ZLECAf par la voix du Dr. Benjamin LAAG, Chef de la Coopération de l'Ambassade d'Allemagne en Côte d'Ivoire.



PANORAMA

UNE DELEGATION DE MADAGASCAR A L'ECOLE IVOIRIENNE DE LA ZLECAF

Après la Tunisie et le Niger c'était au tour d'une délégation de Madagascar, Etat insulaire situé dans l'Océan Indien et géographiquement rattaché au continent africain, d'être l'invité de la Côte d'Ivoire durant deux jours. Ce voyage planifié par le Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation de Madagascar en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) était en prélude à l'organisation de l'atelier « Dialogue national sur la ZLECAf » du 28 novembre 2022.

C'est dans ce contexte, que la délégation malgache avec à sa tête, son Directeur Général du Commerce Extérieur, Mme RAZAFIMANDIMBY Sadiah, s'est rendue à Abidjan du 17 au 18 novembre 2022 pour un benchmarking pour s'inspirer des meilleures pratiques ivoiriennes pour convaincre le secteur privé malgache à marquer son adhésion et s'impliquer en vue d'une ratification de l'Accord. Une série de visites à certains acteurs clés fut initiée pour observer et comprendre le modèle ivoirien. Ce sont successivement le Comité National, le Patronat Ivoirien : la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), la Direction Générale du Commerce Extérieur (DGCE), le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) et le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE), qui furent consultés par les cadres malgaches.

Reçue dans les locaux du CN- ZLECAf, sis au deux plateaux vallons, la délégation fut gratifiée d'une présentation sur le cadre juridique institutionnel, du point de la situation au niveau national. Lors de ce partage, des préoccupations ont surgi, à savoir, la démarche pour l'inclusion du secteur privé ivoirien sans réserve et le mode de fonctionnement et de

financement du CN-ZLECAf.

Ce fut l'opportunité de rappeler toutes les actions entreprises par le Champion de l'agenda 2063, Son Excellence M.Alassane Ouattara, depuis la signature de l'Accord. Par ailleurs, l'implication active du secteur privé ivoirien s'explique par son inclusion aux concertations dès l'entame des négociations.

Etaient au centre des discussions avec les autres acteurs, l'enjeu à l'accès aux marchés la levée des barrières au niveau des pays, les mécanismes pour lever les craintes du secteur privé malgache, la méthodologie de l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Exportation, les actions incitatives à l'investissement en Côte d'Ivoire, ainsi que la corrélation entre le code d'investissement ivoirien et la ZLECAf (d'Investissement Direct Etranger). La visite a pris fin au Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE), sur une présentation du système transactionnel unique du commerce conçu.



PANORAMA

LA ZLECAf : UN SUJET IMPORTANT POUR LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Suite à la séance de travail du 7 mars 2002 entre le Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf et le Directeur Général de la Diplomatie Économique du Ministère d'État, Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine, il est ressorti l'organisation d'activités de renforcement de capacités sur la ZLECAf, des acteurs de la diplomatie nationale en présentiel et de ses représentations par visioconférence.

Cette recommandation s'inscrivant dans la dynamique des activités de sensibilisations et d'informations entamées depuis sa création, a conduit l'équipe du CN-ZLECAf dans les locaux de la Diplomatie Economique, le 23 mars 2022 pour une communication. Ce cadre d'échanges donnait l'occasion aux experts du CN-ZLECAf de présenter les différentes opportunités de l'Accord de la ZLECAf, les enjeux et défis pour la Côte d'Ivoire et au-delà; mais aussi l'état de mise en œuvre tant au niveau national que continental. Le Comité National a également fait mention des actions de proximité entreprises auprès de l'administration publique à s'approprier l'Accord à l'effet d'accompagner le secteur privé, épine dorsale de ce rêve panafricain. Cette communication fort appréciée, a suscité des interrogations telles que,

le bilan de l'opérationnalisation, les mesures prises pour éviter un échec de la ZLECAf, la question de la monnaie commune, des appréhensions vu les difficultés de nos champions nationaux à s'exporter.

« Nos dirigeants conscients de leur responsabilité dans ce gigantesque projet sont à la tâche avec le Secrétariat Général de la ZLECAf pour la réussite de cette vision panafricaine. Toutefois, au-delà du politique, nous devons tous nous y mettre, du paysan au plus haut cadre de l'administration publique, car le développement de notre pays nous incombe tous », telles étaient les réponses de Mme BOUNDY, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf, qui a invité la diplomatie économique à travailler en synergie dans la collecte d'informations pour l'élaboration de « fiches pays » à caractère informatif à mettre à la disposition des opérateurs économiques.

De ces discussions enrichissantes, Dr MEITE VAFLAHI, Directeur Général de la diplomatie a pris l'engagement de créer un cadre formel de collaboration, d'élargir le cadre de concertation de la diplomatie économique / secteur privé au Comité National.

S'en est suivi, la mise en relation de points focaux pour la conception de « fiches pays ». Ceci marquait la volonté d'une étroite collaboration pour l'atteinte des objectifs communs, participant ainsi au positionnement et au rayonnement de la Côte d'Ivoire dans le concert des nations.

En substance, cette initiative appréciée par la délégation de la diplomatie ivoirienne a permis d'identifier des projets communs visant à renforcer la présence commerciale de la Côte d'Ivoire dans les autres pays africains et à attirer des investisseurs.

PANORAMA

RÉUNIONS DE GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUE (GTT)



Le Comité Technique est l'un des organes du Comité National créé par décret présidentiel en date du 30 mai 2018. Il dispose de Groupes de Travail Thématiques GTT chargés de conduire des réflexions sur les problématiques se rapportant aux différents protocoles.

Ces groupes de travail institués sur le plan national ont pour mission de préparer les négociations, harmoniser les stratégies nationales existantes, échanger sur les questions clés et définir les positions nationales. Les réunions du GTT sont organisées en prélude aux réunions du Secrétariat de la ZLECAF.

Ils ont pour objectif de mettre à contribution l'expertise, la compétence de toutes les structures concernées ou en lien avec le protocole afin de défendre les intérêts de la Côte d'Ivoire sur le plan régional et continental. Ils aideront à l'application de l'Accord lors de

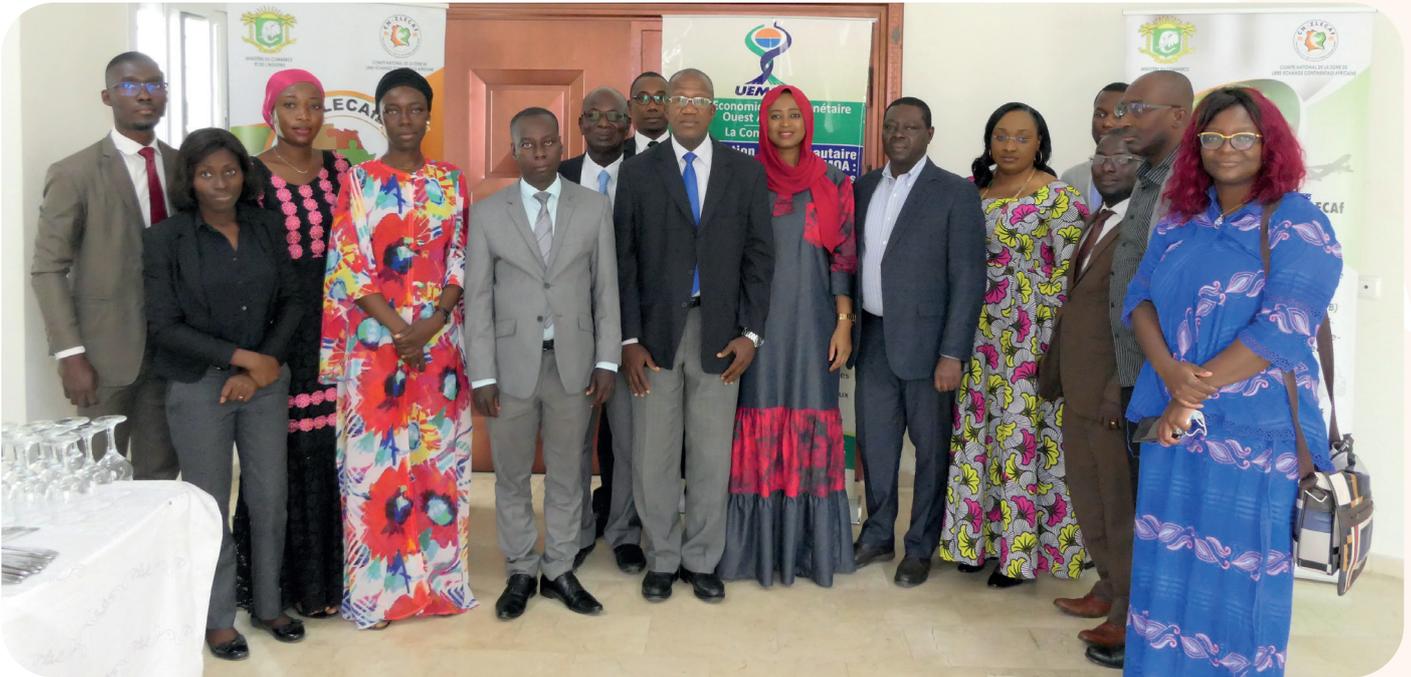
l'opérationnalisation. Les GTT constitués sont fonction du nombre de protocole existant. A ce jour huit GTT ont été mis en place, ce sont les GTT sur :

- Le Commerce des Marchandises ;
- Le Commerce des Services ;
- Organe de Règlement des Différends (ORD);
- Les Droits de la Propriété Intellectuelle (DPI);
- La politique de concurrence ;
- Les investissements ;
- Le Commerce Electronique.

C'est le lieu de rappeler que l'organisation des réunions des GTT de l'année 2022 s'est faite en collaboration avec la Coopération Allemande à travers la GIZ et l'appui institutionnel du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME.

PANORAMA

GTT SUR LA CONCURRENCE.



Le vendredi 27 mai 2022 à la salle de conférence de la Commission de la Concurrence sise à Attoban, a eu lieu la première réunion du Groupe de Travail Thématique (GTT) sur la politique de concurrence.

Cette réunion, en prélude à la cinquième Réunion du Comité de la Politique de Concurrence du 30 mai au 2 juin 2022 à Accra, au Ghana, visait à s'enquérir de l'Etat des lieux, à passer en revue le protocole et formuler des recommandations à l'effet de définir la position nationale.

Les recommandations et la position de la Côte d'Ivoire sur le projet de protocole sur la politique de concurrence en cours de négociation se répartissent en ces points :

- Faire une distinction entre les pratiques anticoncurrentielles et la loi sur la protection du consommateur;
- Prévoir des règlements et directives;
- Prévoir une directive pour le fonctionnement

de l'autorité centrale;

- Définir le seuil de la part de marché;
- Définir la position dominante;
- Définir les modalités d'un abus;
- Revoir la traduction du protocole ;
- Se référer au besoin à la Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement (CNUCED) qui a une compétence avérée en matière de concurrence.



PANORAMA

GTT SUR LES DROITS DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

A l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIPI), situé au 5ème étage de l'immeuble Industrie au Plateau, a eu lieu la deuxième réunion du Groupe de Travail Thématique (GTT) sur le protocole relatif aux Droits de la Propriété Intellectuelle (DPI) le 08 juin 2022.

Elle avait pour but d'analyser le projet de structure et d'éléments clés du protocole sur les Droits de la Propriété Intellectuelle en vue de permettre à la Côte d'Ivoire de donner son point de vue relativement à ce projet continental. La rencontre s'est soldée par des échanges fructueux et dynamiques dont les résultats ont été transmis à l'équipe de négociation.

A l'analyse du document, le GTT DPI a apporté des précisions sur trois (3) points, énumérés ci-après :

► Point 40 : A ce point, le GTT a souligné des thèmes sur lesquels il faudra mettre l'accent. Il s'agit de l'utilisation de flexibilité,

la réglementation nationale et l'approche progressive (harmonisation, uniformisation).

- Point 41 : la troisième partie du protocole proposé porte sur les « normes relatives aux DPI (établissement de normes) ».
- Point 44 : Le GTT a insisté ici sur le maintien en activité des organismes institutionnels régionaux existants que sont l'OAPI et l'ARIPO et sur le développement de mécanisme de coopération avec ces institutions. Il faut par ailleurs coopérer avec les agences nationales de propriété intellectuelle.

Le GTT souhaiterait qu'il soit précisé qu'il s'agit de l'établissement de normes minimales. ,Aussi, serait-il opportun de prévoir la question du règlement de différends relatives à la propriété intellectuelle dans le projet de protocole.



PANORAMA

GTT SUR LE COMMERCE ELECTRONIQUE



En prélude aux consultations régionales des parties prenantes sur le commerce électronique, s'est tenue une réunion du Groupe de Travail Thématique (GTT), sur le commerce électronique, le 02 août 2022, à la Direction de la Promotion et de la Coopération Economique Internationale (DPCEI) du Ministère de l'Economie et des Finances.

Cette réunion avait pour objectif d'échanger sur l'organisation et le fonctionnement dudit groupe, de présenter l'état des lieux du commerce électronique en Côte d'Ivoire et de discuter des approches possibles et des éléments à inclure dans le protocole de la ZLECAf sur le commerce numérique.

A l'issue de cette rencontre certaines recommandations ont été partagées, à savoir :

- Mutualiser les différents moyens de paiement (carte bancaire, mobile money);
- Étendre le Groupement interbancaire monétique (GIM) aux acteurs de la ZLECAf ou mettre en place un système interbancaire couvrant toute

la zone, pour limiter les coûts liés au paiement à la livraison;

- Mettre en place une autorité de contrôle de la qualité des prestations et des engagements clients / vendeurs dans le cadre du commerce électronique;
- Accélérer l'implémentation du projet «Port Community System (PCS)» du GUCE CI afin d'optimiser, gérer et automatiser la fluidité des processus logistiques : simplifier les télé procédures douanières, la gestion des entrepôts et le suivi des marchandises depuis le lieu d'importation jusqu'à la livraison;
- Encourager les solutions e-commerce destinées spécifiquement aux zones rurales, où une majorité de la population est non connectée, et souvent analphabète.

PANORAMA

GTT SUR LES INVESTISSEMENTS



Les membres du Groupe de Travail Thématique (GTT) sur les investissements, ont tenu une réunion le 27 juillet 2022 au Centre de Promotion des Investissements (CEPICI). Elle avait pour but d'une part de présenter les points des négociations continentales du protocole sur l'investissement et d'autre part de mener des réflexions sur les différents points de discussions en suspens que sont le transfert des fonds, les peuples autochtones, la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), l'agence panafricaine et les règlements des différends. Au titre des recommandations de ladite réunion, il convient de noter les points suivants:

- Le renforcement des actions de sensibilisation des entreprises sur l'existence et les enjeux de l'Accord de la ZLECAF;
- L'adaptation des formations aux réalités actuelles;
- L'intégration de la culture de l'entrepreneuriat dans nos formations;
- L'insistance sur la notion de réciprocité entre la Côte d'Ivoire et les autres pays lors des échanges;
- La mise à niveau et la formation des entreprises locales pour faire face à la concurrence ainsi que la mise en place d'une politique de discrimination économique positive.



PANORAMA

LA ZLECAf: RICHE EN OPPORTUNITÉS POUR LES FEMMES ENTREPRENEURES.



La Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) offre d'énormes opportunités et peut offrir un bel avenir aux femmes entrepreneures de Côte d'Ivoire et d'Afrique. Une opportunité que les femmes entrepreneures ivoiriennes se préparent à saisir. C'est dans ce cadre, que s'est tenue le samedi 23 avril 2022, une conférence de l'Association Women in Logistics and Transport Côte d'Ivoire (WiLAT CI).

Cette conférence dont le thème principal était « LA ZLECAf et les femmes entrepreneurs de Côte d'Ivoire, quelles attentes ? » a vu la participation de plusieurs experts sur la question dont Madame Fatoumata Fofana BOUNDY, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf, Monsieur Claude AMAN, Directeur solutions logistiques chez Bolloré et de Madame Séphora Kodjo, PCA de la Fondation Sephis.

Cet évènement a rassemblé environ une centaine de femmes dans le domaine de la logistique et du transport en Côte d'Ivoire. Il avait pour objectif d'informer les membres de l'association sur l'Accord de la ZLECAf, de partager les expériences du secteur du transport et les défis à relever dans

ce secteur en rapport avec la ZLECAf afin de leur permettre d'atteindre de meilleures performances à l'avenir. Pour rappel, le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf), fait de la promotion de la participation des femmes au Commerce, une de ses priorités, relativement à l'axe 6 de sa stratégie nationale de mise en œuvre de l'Accord. A cet effet, Madame BOUNDY a rappelé l'importance de l'Accord de la ZLECAf et a sensibilisé les participantes à formaliser leurs activités et à se préparer à tirer pleinement profit de cet Accord.

Ce fut une conférence enrichissante qui s'est achevée par une note d'encouragement pour les femmes entrepreneures ivoiriennes de la part du Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf qui l'a si bien dit en ces termes :

« L'Afrique demeure notre continent, notre devoir est de le développer en tant que femme entrepreneure, malgré les défis qui s'offrent à nous ».



PANORAMA

LE CN-ZLECAf ET LE MINISTÈRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT RÉITÈRENT LEURS ENGAGEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf.



Suite à la présentation des experts du Secrétariat Exécutif de la ZLECAf, une série de questions pertinentes leur ont été adressées visant à comprendre la ZLECAf et la portée qu'elle a pour les femmes exerçant dans le domaine du commerce.

Au sortir de cette rencontre, une des recommandations était la traduction et la diffusion du message de l'Accord en plusieurs langues locales, afin de toucher un grand nombre de femmes.

Le mercredi 13 Avril 2022, le Comité National de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine a eu une séance de travail avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE) pour des échanges autour de la ZLECAf.



Cette initiative de vulgarisation et de sensibilisation de l'Accord auprès des parties prenantes pour une appropriation, relativement à la stratégie nationale de mise en œuvre de l'accord, a permis de porter à la connaissance des agents du MFFE, les opportunités offertes par l'Accord.



Au cours de cette séance de sensibilisation, Monsieur DJIKE Raymond Claude, Directeur de Cabinet, représentant du Ministre en charge de la femme a remercié le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA pour cette démarche inclusive. Selon Monsieur le Directeur de Cabinet, le leadership et une pleine participation de la femme à la ZLECAf permettra aux femmes d'être outillées à l'exportation et à avoir une performance accrue de l'économie ivoirienne.



PANORAMA

DIABO: DES FEMMES INSTRUITES AUX PROCÉDURES NÉCESSAIRES À L'EXPORTATION DANS LE CADRE DE LA ZLECAF



Renforcer les capacités et emmener les femmes de Diabo à avoir des connaissances sur les documents et procédures nécessaires à l'exportation dans le cadre de la ZLECAF, tel était l'objectif de l'atelier de renforcement des capacités des femmes de l'Association « DIABO VILLE EMERGENTE » qui a eu lieu le jeudi 25 Août dans le département de Botro, plus précisément au foyer des jeunes de la sous-préfecture de Diabo.

Invitée par la Présidente de l'Association Diabo Ville Emergente, Madame Rebecca YAO, Madame Fatoumata Fofana BOUNDY, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAF, a relevé l'importance pour le CN-ZLECAF de contribuer au renforcement de capacités des femmes et à mieux les outiller afin qu'elles puissent pleinement tirer profit des opportunités et enjeux de l'Accord de la ZLECAF.

L'atelier sur l'exportation dans la ZLECAF a été marquée par plusieurs sessions dont la présentation de l'Accord de la ZLECAF, ses enjeux et opportunités pour les femmes exportatrices, la mise en relief des différentes composantes réglementaires, juridiques, financières et logistiques dans le cadre de l'exportation dans la ZLECAF. Les équipes du CN-ZLECAF ont ensuite visité des sites de production (hectares de rizières), de

transformation (l'usine des femmes) ainsi que le barrage de Diabo. C'est un paysage aux cultures diversifiées qui a été présenté pour découvrir le potentiel économique de la région de Botro à travers les femmes exportatrices.

Madame le Secrétaire Exécutif et la Présidente de ladite association se sont engagées à mener des actions communes dans l'intérêt des femmes de Diabo dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAF. Pour rappel, cette activité s'inscrit dans la mise en œuvre de l'axe six(6) de la stratégie nationale de mise en œuvre de l'Accord qui est : la promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce.



PANORAMA

LES FEMMES ET LES JEUNES EXPORTATEURS AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf



Le CN-ZLECAf en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) a organisé des ateliers de formation et de sensibilisation des femmes et des jeunes exportateurs sur la ZLECAf, à Korhogo le 11 août et le 1er septembre 2022 à San-Pedro.

Ces ateliers visaient entre autres à présenter le contenu de l'Accord de la ZLECAf, dans une dynamique de sensibilisation et de formation des femmes et des jeunes exportateurs afin de favoriser une appropriation et interaction efficace avec les outils de la ZLECAf.



Aussi, il convient de noter que ces ateliers s'inscrivent dans la mise en œuvre des Axes un (1) et six (6) de la stratégie nationale de mise en

œuvre de l'Accord de la ZLECAf. Cette initiative du CN-ZLECAf et de la CCI-CI, a été saluée par les différentes autorités et élus locaux des villes suscitées, qui ont adressé leurs remerciements à Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, pour le choix de leur ville pour la tenue de cette série d'ateliers de formation et de sensibilisation sur l'exportation dans la ZLECAf.

Ils ont également encouragé les participants à saisir cette opportunité d'information et de renforcement de capacités sur les notions d'exportations dans le cadre de la ZLECAf, qui s'offre à eux.

A son tour, Madame Fatoumata Fofana BOUNDY, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf a réaffirmé l'implication et l'engagement du gouvernement ivoirien à s'impliquer davantage dans l'ambition de faire de la Côte d'Ivoire un modèle dans la mise en œuvre de la ZLECAf. Elle a incité les femmes et les jeunes exportateurs à mettre l'accent sur la certification et le respect des normes, gage d'une meilleure compétitivité pour les entreprises ivoiriennes.

PANORAMA

LES FEMMES ET LES JEUNES EXPORTATEURS AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf

Ces ateliers se sont tenus chacun sur une journée, à travers des présentations sur six (06) sessions spécifiques en rapport avec la ZLECAf :

- Comprendre la ZLECAf, la CEDEAO;
- Exportation dans la ZLECAf;
- Commerce électronique;
- Commerce transfrontalier;
- Explorer les opportunités d'affaires dans la ZLECAf;
- Outils opérationnels dans la ZLECAf.

A travers des discussions très constructives, les participants ont confronté et partagé leurs expériences, apprécié les opportunités s'offrant

à eux par l'entremise de la ZLECAf. Ils ont partagé certains défis qui sont : difficultés liées à la certification des produits, tracasseries routières et au développement de l'outil de production.

Ce sont des sessions de formation enrichissantes sur l'exportation dans la ZLECAf qui ont été partagées à plus d'une centaine de femmes et de jeunes exportateurs de ces différentes villes visitées par les équipes du CN-ZLECAf et de la CCI-CI. Les prochaines villes pour la tenue de cette série d'ateliers de sensibilisation et d'informations à l'endroit des femmes et des jeunes exportateurs sur la ZLECAf sont Bouaké et Abidjan.



PANORAMA

LES FEMMES ET LES JEUNES EXPORTATEURS AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

KORHOGO



SAN-PEDRO



PANORAMA

CONSULTATION NATIONALE DES FEMMES DANS LE COMMERCE



Conformément à l'axe 6 de l'Accord de la ZLECAf, relatif au nouveau protocole des femmes et des jeunes dans le commerce, Le Comité National a organisé en collaboration avec la GIZ, la deuxième consultation nationale des femmes dans le commerce transfrontalier le 25 août 2022 à Bouaké.

Au cours de cette activité, les agents du Comité National ont informé et sensibiliser les femmes commerçantes exportatrices sur l'Accord de la ZLECAf. Ils les ont exhortés à connaître et à s'intéresser davantage à la ZLECAf et aux opportunités qui s'offrent à elles afin d'en tirer pleinement partie. Il s'agissait aussi pour la GIZ de faire un diagnostic participatif de leurs besoins et défis en vue d'élaborer des propositions de mesures d'accompagnement dans leurs activités commerciales transfrontalières.

Les commerçantes présentes à cette consultation appartenaient à des associations de femmes, et étaient des femmes entrepreneures individuelles exerçant dans les secteurs d'activités suivants :

- Le textile;
- Le e-commerce;
- L'agro-alimentaire;
- La cosmétique et
- L'artisanat.

La consultation s'est faite via une approche participative construite autour de la collecte de données qualitatives. Ces données de première main ont été produites sur la base d'entretiens, essentiellement des focus group.

A la sortie de cette deuxième consultation nationale, les opportunités offertes dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf sont désormais connues par les femmes commerçantes, aussi leurs contraintes et défis à l'accès au marché sont mieux identifiés. Les résultats et recommandations de cette activité ont été partagés à l'équipe de négociation de Côte d'Ivoire pour défendre les intérêts des femmes ivoiriennes qui exercent dans le commerce



PANORAMA

LA CONTRIBUTION DES BLOGUEURS À LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf EN CÔTE D'IVOIRE



Le Comité National de la ZLECAf a organisé un afterwork dédié aux blogueurs de Côte d'Ivoire. Cette activité qui a rassemblé environ cinquante (50) blogueurs et influenceurs, s'est tenue sous le thème : « **Quelle contribution du digital pour une meilleure mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf** ».

Cet évènement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe un (1) de la stratégie nationale, avec pour objectif principal de présenter l'Accord de la ZLECAf aux blogueurs de Côte d'Ivoire et les inciter à assurer un relais d'informations au profit des parties prenantes concernées.

Il s'agissait également de renforcer le niveau de connaissance des blogueurs sur l'état de mise en œuvre de la ZLECAf au niveau national en vue d'intensifier la communication digitale du Comité National.

Madame Mariama KONE, Représentante du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, a procédé à l'ouverture des travaux de cette activité. Au cours de son intervention, elle a rappelé le rôle essentiel des blogueurs en tant que points focaux

dans la transmission d'informations concrètes et correctes sur la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf. Elle a également saisi cette opportunité pour solliciter solennellement l'engagement de tous les acteurs du web dans l'appui aux relais et la diffusion d'informations pertinentes sur l'accord de la ZLECAf, ses enjeux et opportunités au niveau national.

Une sollicitation à laquelle compte répondre favorablement les différents Présidents d'Association des blogueurs qui étaient présents à cette activité. L'Union Nationale des blogueurs de Côte d'Ivoire (UNBCI) avec à sa tête Monsieur Foster N'CHO et l'Association des blogueurs de Côte d'Ivoire (ABCI), présidée par Mme Rita Pascale KWAMINAN, ont respectivement exprimé leurs souhaits d'accompagner le CN-ZLECAf dans ses initiatives de communication.

L'une de leurs recommandations était la création d'un réseau d'ambassadeurs de la ZLECAf constitué de blogueurs et d'influenceurs nationaux, qui par la diffusion de contenus (articles, photos, vidéos) sur



les réseaux sociaux permettrait d'apporter un plus à la stratégie de communication du CN-ZLECAf.

Ce fut un afterwork enrichi par un panel animé par des blogueurs et jeunes entrepreneurs, qui ont pu partager leurs points de vue quant à leurs différentes attentes de la ZLECAf et à l'implication des jeunes entrepreneurs ivoiriens dans la mise en œuvre de l'Accord.

La communication digitale faite autour cette activité a permis d'informer environ 16 000 personnes sur l'Accord de la ZLECAf via les différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube, Instagram, TikTok).



PANORAMA

L'ACCORD DE LA ZLECAF PRÉSENTÉ À SIX (6) POSTES FRONTALIERS DE CÔTE D'IVOIRE

Faisant partie des actions prioritaires du plan d'action du Comité National de la ZLECAF, les tournées de sensibilisation aux postes frontaliers se situent dans la continuité des activités de vulgarisation de l'Accord dans les administrations publiques et privées.

Le CN-ZLECAF était accompagné, dans le cadre de cette tournée, de la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNFCI) le choix de la CNFCI se justifie, par sa mission d'assistance au Gouvernement dans la conception, la définition, la mise en œuvre des politique et stratégie nationales de gestion des frontières ivoiriennes.

Cette campagne de sensibilisation, initiée à l'intention des forces de l'ordre, des services de Douanes, Gendarmerie, Police, Eaux et forêts et des entités privées (transitaires, commissionnaires agréées en douanes ...), dont le domaine d'activités pourrait avoir un intérêt avec la ZLECAF, avait pour objectif la vulgarisation des instruments juridiques de l'Accord.

A cet effet, ont respectivement accueilli les équipes du CN-ZLECAF et de la CNFCI, les localités de Noé le 19 août, Pogo et Laleraba le 30 août, Gbeleban le 02 septembre et Prolo le 13 septembre 2022, pour discuter des dispositions de l'Accord de la ZLECAF à l'effet de créer un cadre d'échanges et de collaboration nécessaire avec les forces de l'ordre. A titre de rappel, ces activités étaient présidées par le Corps Préfectoral de chacune des villes visitées.

Ainsi, l'étape du poste frontalier de Noé, qui marquait le lancement et le début de cette série d'activités, a enregistré la présence de Mme

Fatoumata Fofana BOUNDY, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAF, du sous-préfet de Noé, de la Direction Régionale du Commerce d'Aboisso et de tous les acteurs ciblés.

Au cours de cette campagne, il était donné de constater que certains participants ignoraient l'existence de la ZLECAF, de son utilité et ce en dépit de toutes les actions de vulgarisation de l'Accord entreprises par le CN-ZLECAF.

C'est à travers différentes présentations et échanges que les acteurs des postes frontaliers, ont reçu les informations nécessaires pour les préparer à l'opérationnalisation de l'Accord, afin de mieux accompagner les acteurs du commerce transfrontalier.

Les discussions portaient sur la mise en place de mécanismes de facilitation des échanges commerciaux sous régionaux, la réouverture des frontières, la réciprocité dans l'application des textes, les Barrières Non Tarifaires (BNT), la méconnaissance des textes par les usagers, la porosité des frontières et les barrières linguistiques etc.

On retient que ces activités sont à étendre aux autres postes frontaliers avec l'implication d'autres acteurs publics et qu'une grande proportion de participants ont montré l'intérêt d'en savoir davantage sur les BNT.

Ce sont au total deux cent trente (230) agents de cinq (5) postes frontaliers qui furent sensibilisés sur les instruments juridiques de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) au cours de cette mission.



QUELQUES IMAGES DE LA TOURNÉE



OUANGOLODOUGOU



QUESTIONS/RÉPONSES



GBÉLÉBAN – ODIÉNNÉ



NOÉ



ANALYSES DES TEXTES



TABOU



DISCUSSIONS DE GROUPE SUR LA ZLECAF

PANORAMA

LA ZLECAf, UN MOYEN D'AUTONOMISATION DE LA FEMME



La deuxième édition du Salon international Pour l'Autonomisation et l'Innovation Féminine (SAPAIF) s'est tenue le Vendredi 26 Août 2022 dans la ville de Bouaké, sous la présidence de Madame Nassénéba TOURE, Ministre de la Femme de la Famille et de l'Enfant. Cette activité avait pour objectif de créer une importante plateforme de contacts, de rencontres, de formations et d'échanges entre les femmes entrepreneures, investisseurs et les institutions privées et publiques afin de promouvoir la femme africaine.

Il s'agissait spécifiquement de mettre en évidence les atouts et les contraintes économiques rencontrés par la femme en Côte d'Ivoire et d'une manière générale en Afrique.

Les experts du CN-ZLECAf ont présenté l'Accord de la ZLECAf, ses opportunités, enjeux et défis en mettant un accent particulier sur la mise en œuvre de la ZLECAf qui permettrait de stimuler la croissance économique à long terme dans les pays africains.

A cette occasion, les participants ont été exhortés à se formaliser afin d'être prêts pour pleinement tirer profit de cette vision panafricaine. La participation du CN-ZLECAf à la conférence

du SAPAIF sur la ZLECAf, cadre parfaitement aux missions de promotion du commerce intra-africain et s'inscrit dans la mise en œuvre des axes 1 et 6 de la stratégie nationale de l'Accord de la ZLECAf.



PANORAMA

UN SALON DU COTON-TEXTILE ET HABILLEMENT POUR PROMOUVOIR LES ACTEURS DE LA FILIÈRE



Du 23 au 28 novembre 2022 s'est tenu le premier Salon International Coton Textile et Habillement d'Abidjan (SICTHA), auquel le Comité National de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (CN-ZLECAf), a pris part.

Durant six jours, le palais des sports de Treichville a accueilli les acteurs de cette filière qui ont montré les opportunités d'affaires et valoriser les activités de cette chaîne de valeur afin d'accroître sa participation dans le Produit intérieur brut (PIB) de l'économie nationale. Poursuivant la mise en œuvre de l'axe un (1) de sa stratégie nationale qui est « l'appropriation nationale de l'Accord par les parties prenantes », le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf a participé à un panel sur : « **Les règles du commerce intra-communautaire et la création d'un réseau d'affaire dans l'espace UEMOA - CEDEAO** ».

Au cours de cette activité, la Représentante du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf a présenté les opportunités de l'Accord pour les artisans ainsi que les différentes conditions et mécanismes pour tirer le maximum profit de ce marché continental.

Au-delà des tracasseries routières et douanières, des difficultés d'exportation et du faible taux d'industrialisation, relevées comme des problématiques

récurrentes, elle a indiqué que les avis des filières prioritaires notamment celles du textile sont pris en compte dans les négociations.

En effet, le CN-ZLECAf œuvre au quotidien afin que toutes les dispositions soient prises au niveau national pour permettre à la Côte d'Ivoire de tirer le meilleur avantage de ce marché commun.

Par ailleurs, la filière coton se porte de mieux en mieux en Côte d'Ivoire. Pour la campagne 2020-2021, elle a réalisé un niveau de production jamais atteint, avec plus de 550 000 tonnes de coton graine, faisant ainsi de la Côte d'Ivoire le 2ème pays producteur de coton de la sous-région après le Bénin (730000 tonnes), et devant le Burkina Faso (492600 tonnes) et le Mali (147200 tonnes). Notons que plusieurs pays ont pris part à ce rendez-vous, notamment le Mali, le Ghana, et le Bénin.



PANORAMA

LA CÔTE D'IVOIRE PRÉPARE SA STRATÉGIE COMMERCIALE SECTORIELLE OFFENSIVE DANS LE CADRE DE LA ZLECAF



Le CN-ZLECAF avec l'appui technique et financier de la Commission Economique des Nations Unis pour l'Afrique (CEA), a diligenté une étude sectorielle commerciale pour les produits prioritaires dans cinq (5) Communautés Économiques Régionales d'Afrique (CER).

Cette étude s'inscrit dans la mise en œuvre de l'axe quatre (4) de la stratégie nationale, qui est le développement et la mise en œuvre de stratégie sectorielle commerciale offensive. Elle vise à identifier les opportunités pour les produits ivoiriens, dans la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb Arabe (UMA), la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), La Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), et le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA).

Piloté par un consortium de cinq (5) consultants spécialistes de chacune des régions, le planning

général de cette étude obéit à cinq étapes, à savoir :

- La réunion de lancement de l'étude ;
- L'atelier sur le cadrage, la structure des rapports et la synthèse des produits ivoiriens identifiés ;
- L'atelier de présentation des cinq (5) rapports préliminaires d'études des 5 marchés
- L'atelier de présentation du rapport consolidé et des 5 rapports sous régionaux
- Le séminaire de restitution des 6 rapports (un rapport consolidé et 5 rapports sous régionaux).

A ce propos, l'atelier sur l'examen du rapport des produits prioritaires qui constitue la deuxième phase de l'étude, s'est tenu le mardi 29 novembre 2022, à Noom hôtel Abidjan plateau, de 8h00 à 15h00. Il est consécutif à la réunion virtuelle de l'examen du rapport de cadrage du 02 novembre 2022. S'inscrivant dans la dynamique de l'étude, cette session visait à déterminer les produits prioritaires ivoiriens à forte demande dans les CER, aux fins de définir une liste qui servira à conduire les travaux.

Elle a rassemblé une cinquantaine de chefs d'entreprises. Au nombre des lesquels figuraient des institutions d'appui au commerce, les acteurs du secteur du transport, de la technologie et de l'information et des agros-transformateurs de produits comme l'anacarde, le café-cacao, le coton, les oléagineux, les épices, les fruits tropicaux, le beurre de karité.

Cet atelier a été l'occasion de présenter aux participants le contexte, la méthodologie, la structure du rapport global et les résultats définitifs attendus de cette étude. Des résultats qui seront mis à la disposition du secteur privé ivoirien, des institutions d'appui au commerce et des faitières, avec des informations concrètes sur les marchés potentiels de l'Afrique en vue

d'un meilleur positionnement dans le cadre de la ZLECAf, comme l'a indiqué M. Alain KONAN, Représentant du Ministre en charge du Commerce, M. Souleymane DIARRASSOUBA.

M. Amadou DIOUF, Représentant de la CEA, a salué l'engagement politique du Gouvernement ivoirien. Selon lui, la Côte d'Ivoire est un bel exemple dans l'institutionnalisation d'un Comité National, la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf et l'inclusion des différentes parties prenantes.

Au cours de l'atelier, les critères de priorisation des produits et services de la Stratégie Nationale du CN-ZLECAf ont également été présentés par le consultant principal.



PANORAMA

LES OPPORTUNITÉS DE LA ZLECAf PRÉSENTÉES À LA PREMIÈRE ÉDITION DE « INDUSTRIE FESTIVAL »



La première édition de l'Industrie Festival s'est tenue du 1^{er} au 3 juillet 2022 à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) sur la thématique « L'industrialisation, levier de la croissance et de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne ». Organisé par la structure Cery'z Communication avec l'appui du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME et de l'INJS, l'industrie festival se tiendra chaque année et vise à promouvoir le secteur industriel auprès de la jeunesse ivoirienne.

Le Directeur Général de l'Industrie, Monsieur Emmanuel Tra Bi, a ouvert, la 1^{ère} édition du festival de l'industrie et s'en est suivie la visite des stands. Pendant cette visite le Directeur Général de l'Industrie, a rappelé que l'Industrie Festival est une opportunité pour les entreprises de mettre en évidence leur savoir-faire et leur produit de bonne qualité. Des dizaines d'entreprises y ont dressé leurs stands où elles faisaient découvrir aux publics leurs produits et services en expliquant les étapes et modes de production.

Les experts du CN-ZLECAf se sont entretenus lors du panel sur le thème : « compétitivité de

l'industrie ivoirienne à l'ère de la ZLECAf ». Ils ont présenté les potentialités industrielles de la Côte d'Ivoire, les orientations sur la politique de développement industrielle et les investissements nationaux dans le secteur industriel.

Lors de ces échanges les experts ont rappelé que la vision du gouvernement est de renforcer le lien production-transformation et d'amener le secteur industriel à contribuer davantage à la croissance du PIB et à créer plus d'emplois. Le renforcement de la promotion de ce secteur s'impose.



PANORAMA

RÉUNION PRÉPARATOIRE CONSULTATIVE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LIBREVILLE



En prélude au Conseil des Ministres (CDM) de Libreville, prévu du 27 au 28 Octobre 2022, le CN-ZLECAf a eu une réunion consultative préparatoire le 19 Octobre 2022. Pour rappel, le CDM a pour but d'approuver et de recommander l'adoption des projets de Protocoles sur l'Investissement, la Politique de Concurrence et les Droits de Propriété Intellectuelle en vue de leur adoption.

L'objectif général de ladite réunion était de définir la position de la Côte d'Ivoire sur toutes les questions en suspens relevant des projets de Protocoles concernant les Droits de Propriété Intellectuelle, les Investissements et la Politique de Concurrence.

Présidée par le Directeur Général du Commerce Extérieur, Monsieur Fadiga KALADJI, cette réunion a rassemblé les experts et les acteurs clés des différents Groupes de travail Thématiques

concernés. C'est le lieu de signifier que le secteur privé était vivement représenté ainsi que l'administration publique. Les différentes contributions des participants ont permis de formuler la position nationale relative aux points en suspens des protocoles sur les Droits de Propriété Intellectuelle, les Investissements et la Politique de Concurrence.



PANORAMA

DEUXIÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE UNIVERSITAIRE SUR LA ZLECAf



Le 21 décembre 2022, s'est tenue la deuxième édition de la journée universitaire sur la ZLECAf, sous le parrainage du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA.

Cette journée est une initiative du Comité National de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (CN-ZLECAf) en collaboration avec le Réseau Estudiantin pour la Valorisation de l'Intellect et du Leadership (REVILA - Côte d'Ivoire) et l'ONG Femmes au Cœur du Développement Africain (FCDA). Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe six (6) de la stratégie nationale du CN-ZLECAf qui est la promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce. Cette activité avait pour objectif de contribuer à la promotion de la ZLECAf auprès des étudiants et jeunes entrepreneurs et de présenter des savoirs faire locaux.

En outre, elle visait à présenter l'Accord de la ZLECAf, ses enjeux et opportunités avec pour ambition de mieux préparer la jeunesse ivoirienne à se l'approprier afin d'en tirer pleinement profit.

Ce sont environ deux-cent (200) étudiants et jeunes entrepreneurs qui ont pris part à cette journée universitaire. Elle a été enrichie par des présentations sur l'Accord de la ZLECAf ainsi que des échanges et partages sur la thématique: « ZLECAf et transformation digitale : quelles opportunités pour l'emploi des jeunes ? ».

Notons que la représentante de Madame le Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf n'a pas manqué de lancer un appel aux participants, en les encourageant à s'informer davantage sur l'Accord, s'engager à sa vulgarisation et à contribuer à l'opérationnalisation de cette vision panafricaine qu'ont partagé nos pères fondateurs.



Ori'DJIDJI

The graphic features a dark blue background with a yellow border. On the left, a circular inset shows a doctor in a white coat sitting at a desk with a laptop. Below it, a speech bubble contains the SkanMed logo. To the right, another circular inset shows a patient sitting in a chair, also with a laptop. In the center, a yellow box with a megaphone icon contains the text: **LA TÉLÉCONSULTATION** désormais possible en Côte d'Ivoire sur **SKANMED.COM**. Below this box, a gold ribbon seal reads: **APPLICATION AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ**.

Dans le contexte actuel de développement technologique, une structure ivoirienne fondée par Anicet AMANI qui s'inscrit dans la e-santé a créé une application de téléconsultation médicale pour un accompagnement des patients. SkanMed est l'Oridjidji de ce deuxième numéro.

Diplômé d'une maîtrise en science et technique option EEAI (Électronique Électrotechnique Informatique Automatique) de l'université de Cocody d'Abidjan, Anicet AMANI s'est spécialisé en développement d'applications (Certifié dans le langage de programmation JAVA). Après 10 ans d'expérience en entreprise, il lance Akounda en 2018, une association bénévole qui a formé gratuitement des étudiants au langage JAVA pendant une année. Puis Skan Technologies, une entreprise spécialisée dans le développement d'application, en 2019 avec la solution SkanTicket (solution de billetterie électronique), et SkanMed en 2020.

SkanMed est une plateforme web de téléconsultation médicale qui permet à des patients de contacter des médecins généralistes ou spécialistes par l'intermédiaire d'infirmiers ou de médecins. Cette plateforme met à disposition diverses offres à l'attention des patients, de centres de santé publics et privés, aux particuliers et des entreprises et associations. Selon son concepteur, l'idée de SkanMed est partie de constats réels d'une part de l'absence de médecins exerçants dans les centres de santé ruraux et d'autre part du nombre insuffisant de médecins spécialistes.

SkanMed facilite l'accès aux soins des populations en leur permettant d'avoir accès à des médecins spécialistes qui ne sont pas disponibles dans leurs zones sans avoir besoin de se déplacer. Le déploiement étant déjà effectif dans le district sanitaire de Cocody-Bingerville, l'entreprise d'Anicet Amani s'est fixé l'objectif pour les trois (03) prochaines années, d'être présent dans tous les centres de santé publics de la Côte d'Ivoire.



Conscient des problèmes rencontrés par les populations africaines, la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine est une grande opportunité pour tous les entrepreneurs Africains. Avec une stratégie d'exportation qui s'appuie sur des partenaires locaux pour déployer leur solution sur le continent, SkanMed compte sur le CN-ZLECAf, l'organe national ivoirien qui sert d'interface entre la Côte d'Ivoire et le Secrétariat de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine, pour les accompagner dans le déploiement de leur stratégie. Aux mots de fin de M.Amani Anicet : « A tous les entrepreneurs, soyez déterminés et croyez en vous ! ».

AGENDA

JOURNÉES UNIVERSITAIRES SUR LA ZLECAF

Sous l'appui du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, le Secrétariat Exécutif du Comité National de la ZLECAf, organisera des journées universitaires de la ZLECAf, à l'attention des universités de la ZLECAf. Ces journées ont pour objectif général de promouvoir la ZLECAf, d'informer, de sensibiliser et former les différents acteurs du système universitaire notamment les jeunes universitaires et futurs entrepreneurs de la Côte d'Ivoire sur l'Accord, ses enjeux et opportunités.

Ces activités se tiendront dans trois (3) villes de la Côte d'Ivoire, à savoir :

- **Yamoussoukro** (Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB));
- **Grand-Bassam** (Université Internationale de Grand-Bassam);
- **Abidjan** (Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan);

à raison de 300 bénéficiaires par université pendant les mois de Février et Mars 2023.



Journées Universitaires sur la ZLECAF

Yamoussoukro

Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB)

Grand-Bassam

Université Internationale de Grand-Bassam (UIGB)

Abidjan

Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)



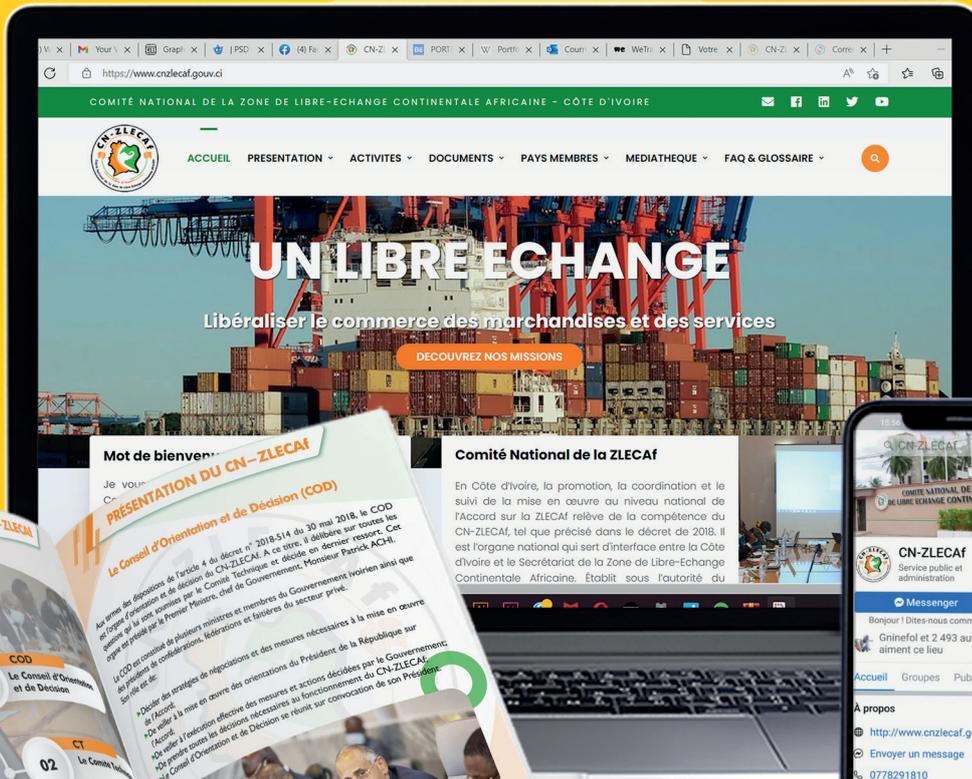


MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA PROMOTION DES PME



COMITE NATIONAL DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE
CONTINENTALE AFRICAINE

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ



@cnzlecafci

 www.cnzlecaf.gov.ci

www.cnzlecaf.gov.ci

cnzlecafci    

Plus d'infos  00225 27 22 59 98 05



**COMITE NATIONAL DE LA ZONE DE
LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE**

Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAF
Cocody, 2 Plateaux Vallons
Tel: (+225) 27 22 59 98 05 / (+225) 07 78 29 18 10
www.cnzlecaf.gouv.ci / secretariat@cnzlecaf.gouv.ci